Réf. Farde e-Assemblées : 2379051

N° OJ : **106**

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Subside 2020.- Asbl Association des Commerçants du quartier Bruegel et des Marolles : 20.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2020;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article 1 : Octroyer un subside pour un montant de 20.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2020 à l'asbl Association des Commerçants du quartier Bruegel et des Marolles, pour le maintien de la plateforme internet, pour de la promotion locale et pour des animations et les frais de fonctionnement.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2020.

Annexes :